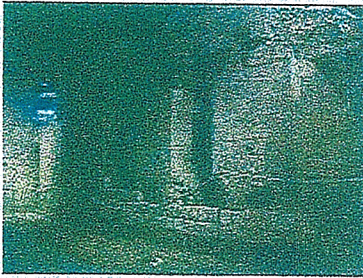


Événements	Presse	Météo
Émissions	Sujets	Partenaires

L'INFO

Un monument hébraïque en péril à Rouen



France 3 Normandie

Découvert il y a 30 ans, le monument du 12ème siècle est menacé par l'humidité

La "Maison Sublime" est située sous le palais de justice, et comporte deux étages. Le monument est unique en Europe, ses défenseurs demandent son classement au patrimoine mondial de l'Unesco, et son ouverture au public.

Marc SADOUNI

Publié le 25/04 à 14:50

Le ministère de la culture en accusation

François Zimeray, le président socialiste de l'agglomération de Rouen accuse le ministère de la Culture de mettre en péril les vestiges de l'un des plus anciens monuments juifs d'Europe, l'école rabbinique de Rouen, en les gardant confinés sous la cour du palais de justice où ils ont été découverts il y a trente ans.

François Zimeray a porté l'accusation lors d'une visite de la "Maison Sublime" organisée lundi pour les médias à l'occasion de la sortie d'un livre qu'a consacré au monument Jacques-Sylvain Klein, ancien maire-adjoint de Rouen.

L'édifice, dont deux étages sous le sol sont préservés, date du 12ème siècle. Il est sans doute l'unique école rabbinique d'époque médiévale dont les vestiges ont été préservés à travers le monde. Sa découverte, faite par hasard lors de travaux effectués au palais de justice en 1976, avait confirmé l'existence d'une importante communauté juive à Rouen au Moyen-Age.

M. Zimeray et le maire UDF de Rouen Pierre Albertini, qui participait à la visite, voudraient que le monument soit ouvert en permanence au public et abrite une exposition consacrée au "royaume juif de Rouen". Mais la "Maison Sublime", propriété du ministère de la Justice et sous contrôle de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), est aujourd'hui enfermée sous des plaques de béton, sous la cour du palais de justice. M. Zimeray a accusé le ministère de la Culture de l'avoir dégradée en la faisant isoler sans système d'aération. L'eau y suinte en quantité importante.

Un représentant de la DRAC a toutefois catégoriquement démenti que le monument se soit dégradé du fait de son confinement. Pour sa part, Jean-Philippe Bloch, magistrat délégué à l'équipement du palais de justice, a exclu l'ouverture de l'ancienne école rabbinique au public avant la fin, en 2010, d'importants travaux de restauration du palais de justice. "Nous sommes dans un palais de justice qui fonctionne, avec des détenus... Nous sommes en vigipirate rouge, comment voulez-vous qu'il y ait des visiteurs?", a-t-il dit.